

trouverait pas autrement; pour parler sans périphrase, qu'elle n'était autre chose que l'enseigne d'une hôtellerie. C'est, en effet, la pensée qui se présente au premier abord, et l'examen attentif de l'inscription ne fera que la confirmer davantage dans l'esprit du lecteur, s'il n'est point préoccupé par quelque système.

Dom Martiu n'a pas voulu penser ainsi : je le laisse exposer lui-même la manière dont il juge ce monument. « Cette inscription, « dit-il, après avoir fait entendre le grand trafic qui se faisoit à Lion, « et le grand abord des étrangers qui s'y rendoient de toutes parts « pour commercer, nous apprend que les Gaulois exerçoient l'hospitalité, et sauvoient aux étrangers l'embarras ordinaire où ils sont « quand ils arrivent dans une ville qu'ils ne connoissent pas. Septu- « manus offre ici généreusement à tout le monde de venir descendre chez lui, et d'y prendre un repas : il est vrai qu'à s'en tenir « aux termes de l'inscription, il congédioit bientôt ses hôtes, et qu'il « cherchoit à se décharger sur eux des frais du repas, qu'ils devoient « prendre chez lui. Mais nonobstant cela, qu'on fasse attention aux « dépenses immenses, où sa générosité l'engageoit tant en bâtimens « et en meubles, qu'en esclaves et en vivres. Au tems dont nous « parlons, il n'y avoit point communément d'hôtelleries dans les villes « ni sur les routes : il n'y en a point encore aujourd'hui dans l'Orient, « si ce n'est quelques Carvanseras ou maisons publiques, où l'on « donne gratuitement le couvert, avec du potage, du pain et de la « viande, que l'on fait payer quelquefois » (1).

Dom Martin était un savant à système et à paradoxe. Si, dans une ville romaine commerçante et passagère, il fait revivre au deuxième siècle de notre ère(2) l'hospitalité d'Abraham et de Lot, c'est une suite de sa manie exclusive de voir encore des Gaulois sous la domination romaine, de confondre les monuments romains avec ceux des Gaulois que l'on connaît à peine (3), en un mot, de tout rapporter aux Gaulois dont il s'est fait l'historien. Il en est résulté bien d'autres erreurs

(1) *Op. laud.*, p. 337.

(2) Colonia, qui avait vu le monument, le juge du premier ou du second siècle (*Loc. laud.*, p. 255).

(3) Ainsi il rapporte comme gauloises, dans ce chapitre et plusieurs autres,